

## **Rapport sur les 14° Rencontres internationales EURODEFENSE à Luxembourg du 26/09/2008 au 28/09/2008**

### **Introduction**

Le présent rapport retrace les événements des 14° Rencontres internationales EURODEFENSE (ci-après: 14RIE):

- Avec d'abord le programme de travail des 14RIE retracé sous le point 1, avec la première journée reprise sous 1.1 et la deuxième journée reprise sous 2.2. La troisième journée ayant été libre et consacrée au départ des délégations nationales d'EURODEFENSE, suite à l'avancement d'une des réunions du Conseil des Présidents du 28/09/2008 au 27/09/2008. La possibilité étant également donnée au lecteur de retrouver le programme complet des 14RIE, tel qu'il s'était présenté suite à sa dernière mise à jour du 27/09/2008, dans l'annexe 2008.09.27. Calendrier 14RIE 26-28.09.2008 FR.doc au présent rapport.
- Sous le point 2 sont regroupés les résumés des discours et conférences des 14RIE, avec le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre d'Etat honoraire et Président desdites rencontres sous 2.1, la conférence du Général Gaston REINIG sous 2.2, ainsi que les conférences de nos amis étrangers, Monsieur Colin CAMERON, Secrétaire général de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sous 2.3 et Madame Muriel DOMENACH, Directrice adjointe du Centre d'analyse et de prévision du Ministère des Affaires Etrangères français, sous 2.4. Il est à ce sujet important de souligner que nos conférenciers étrangers ont été choisis dans le contexte de la Présidence française du Conseil européen afin de représenter officiellement la France et sa politique de sécurité et de défense dans le cas de Madame DOMENACH et pour représenter une organisation internationale du domaine de la politique de sécurité et de défense ayant son siège en France dans le cas de Monsieur CAMERON.  
La possibilité étant également donnée au lecteur de retrouver l'intégralité des discours et conférences de Messieurs SANTER, REINIG et CAMERON dans les annexes 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. J. SANTER FR.doc, 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. G. REINIG FR.doc et 2008.09.27. 14IME, Mr C. CAMERON's conference EN.doc au présent rapport. De même que les curriculum vitae officiels de Madame DOMENACH et des Messieurs SANTER, REINIG et CAMERON qui peuvent être consultés aux annexes 2008.09.27. 14RIE, CV de Mme M. DOMENACH FR.doc, 2008.09.27. 14RIE, CV de M. J. SANTER FR.doc, 2008.09.27. 14RIE, CV de M. G. REINIG FR.pdf et 2008.09.27. 14RIE, CV de M. C. CAMERON FR.doc.

L'organisation des 14RIE a été réalisée par les membres du Conseil d'administration d'EuroDéfense-Luxembourg (ci-après: EDL), à savoir:

- Jos BERG, programme social,
  - Michel GRETSCH, transport et sécurité,
  - Salvatore Mosè LINOSA, hôtellerie et restauration,
  - Christian MARQUANT, informatique,
  - Marc MARTIN, secrétaire général et coordinateur des 14RIE,
  - Edouard MOLITOR, budget et finances,
  - Fabien RAUM,
  - Jacques SANTER, Ministre d'Etat honoraire du Grand-Duché de Luxembourg, Président du Conseil d'administration d'EDL, Président des 14RIE,
  - Bruno THERET, hôtellerie,
  - Jean-Pierre WAGENER, programme social et touristique,
- et par Madame Claudine BIGELBACH-KALMES, Secrétaire particulière du Ministre d'Etat honoraire.

### **1. Programme de travail des 14RIE<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Pour avoir le programme détaillé des 14RIE, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. Calendrier 14RIE 26-28.09.2008 FR.doc.

## **1.1. Vendredi, 26/09/2008**

- 09:30-10:50** Réunion du Conseil des Présidents à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg".
- 11:30-11:50** Entrevue des Présidents des associations nationales d'EURODEFENSE avec S.A.R. le Grand-Duc Henri DE LUXEMBOURG au Palais Grand-Ducal.
- 14:15-16:30** Travail du European Working Group (ci-après: EWG) 11 sur le sujet "Sécurité et stabilité du bassin méditerranéen à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg".
- 14:15-16:30** Travail du EWG 1B sur le sujet "Capacités européennes de commandement & planification" à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg".
- 14:15-16:30** Travail du EWG 12 sur le sujet "Comment est-ce que les ONGs peuvent contribuer à la politique européenne de sécurité et de défense?" à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg".
- 16:45-19:00** Réunion de travail du groupe "Site Internet EURODEFENSE" (ci-après: GSIE) à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg" pour préparer la présentation de son sujet en séance plénière le 27/09/2008.
- 16:45-19:00** Réunion de travail du groupe "Coopération Structurée Permanente" (ci-après: GCSP) à l'hôtel "NOVOTEL Luxembourg Kirchberg" pour préparer la table ronde sur son sujet en séance plénière le 27/09/2008.

## **1.2. Samedi, 27/09/2008**

- 09:30-10:00** Ouverture des 14RIE par Monsieur le Ministre d'Etat honoraire, Jacques SANTER, Président d'EDL, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 10:00-10:45** Conférence du Général Gaston REINIG, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise, sur le sujet "L'armée luxembourgeoise et sa contribution à la sécurité dans un environnement international nouveau" au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 11:00-12:00** Conférence de Monsieur Colin CAMERON, Secrétaire général de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur le sujet "European Security and Defence Policy: where do we go from here?" [Politique européenne de sécurité et de défense: Quo vadis?] au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 14:30-15:15** Table ronde sur le sujet "Coopération Structurée Permanente": présentation du sujet par le GCSP, suivie d'un débat avec l'auditoire, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 15:15-15:30** Présentation du site Internet EURODEFENSE par le GSIE, suivie d'un débat avec l'auditoire, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 15:30-15:45** Le EWG 11, sur le sujet "Sécurité et stabilité du bassin méditerranéen", présente l'état de ses travaux, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 15:45-16:00** Le EWG 1B, sur le sujet "Capacités européennes de commandement & planification", présente l'état de ses travaux, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 16:00-16:15** Le EWG 12, sur le sujet "Comment est-ce que les ONGs peuvent contribuer à la politique européenne de sécurité et de défense?", présente l'état de ses travaux, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 16:15-16:30** Le EWG 13, sur le sujet "Protection de l'environnement et sécurité internationale", présente le thème et le programme de ses futurs travaux, au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 16:45-17:45** Conférence de Madame Muriel DOMENACH, Directrice adjointe du Centre d'analyse et de prévision du Ministère des Affaires Etrangères français, sur le sujet "Les priorités françaises en matière de défense européenne", au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 17:45-19:00** Réunion du Conseil des Présidents au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.
- 19:00-19:15** Clôture des 14RIE, par Jacques SANTER, Ministre d'Etat honoraire et Président d'EDL au Bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne.

## **2. Résumés des discours et conférences**

## **2.1. Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre d'Etat honoraire Jacques SANTER du 27/09/2008<sup>2</sup>**

Dans son discours, le Président SANTER souligne d'abord que malgré les crises fréquentes dans l'Union européenne, cette dernière n'a jamais cessé d'avancer, car elle est aujourd'hui notamment créatrice d'un marché intérieur qui fonctionne et d'une monnaie unique, l'Euro.

Il précise que jusqu'en 1990, l'Europe communautaire était essentiellement fondée sur une économie commune, laissant de côté les deux attributs centraux d'une confédération ou d'une fédération, que sont la monnaie unique et la politique étrangère commune, mais que depuis les années 1990, l'Union européenne se dirige vers une union politique. Car Maastricht fut le point de départ de la marche vers une Europe plus politique, décidée à se doter d'une véritable politique étrangère et du domaine de la justice et des affaires intérieures.

Une Europe poussée par quatre raisons dans la direction d'une véritable union politique, à savoir:

- Alors que le choix de l'intégration économique était dicté par les circonstances du moment dès l'époque des pères fondateurs de l'Europe, dès cette époque la finalité de cette Europe était toujours politique.
  - Le changement géostratégique de la fin des années 1980, avec notamment le processus de réunification allemande, avait amené le Chancelier KOHL et le Président MITTERAND à doubler la conférence intergouvernementale sur UEM d'une conférence intergouvernementale sur l'Union politique.
  - La puissance économique et commerciale de l'Union européenne, issue du marché intérieur et de la monnaie unique introduite, supposant déjà une grande solidarité entre Etats-membres de cette union, a poussé ladite union à devenir un acteur sur le plan international.
  - Enfin l'Union européenne est de plus en plus perçue comme une véritable entité politique par des Etats tiers.
- Des raisons qui expliquent le pilier de la politique étrangère et de sécurité commune introduit dans le traité de Maastricht. La crise des Balkans a pourtant montré les insuffisances de l'Union européenne, lesquelles étaient le manque de moyens et de capacités nécessaires à mener une politique extérieure crédible. Des moyens et des capacités dont l'Union européenne s'est depuis dotée, elle possède maintenant une politique cohérente dans les Balkans, une position commune sur le processus de paix au Proche-Orient, un véritable dialogue entre Union européenne et les USA depuis la crise de l'Iraq, des structures soutenant la politique extérieure telles que le COPS, le Comité militaire etc. L'Union européenne a également prouvé sa volonté de coopérer avec l'ONU et l'OTAN par des opérations comme la mission de police en Bosnie et l'opération Concordia en Macédoine.

Dans la partie finale de son discours, le Président SANTER souligne certains des défis auxquels l'Union européenne doit faire face avec sa politique extérieure afin de prendre sa part de responsabilité dans la sécurité internationale et la construction d'un monde meilleur, à savoir:

- Faire face à la guerre.
- Faire face à la dépendance accrue de l'Europe, et donc à sa vulnérabilité accrue, due à une infrastructure de plus en plus interconnectée, ceci surtout dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'information.
- Faire face à la pauvreté et à la maladie dans les pays en développement, parce que pauvreté et maladie causent des souffrances qui sont à l'origine de problèmes de sécurité.
- Créer la sécurité comme condition nécessaire au développement, car les conflits détruisent les infrastructures, encouragent le crime, dissuadent les investissements et empêchent ainsi tout développement.
- Faire face à la concurrence accrue pour les ressources naturelles, notamment l'eau, et aux conséquences de cette concurrence accrue.
- Créer un glacis d'Etats bien gouvernés autour de l'Union européenne, comme garantie de sécurité contre le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les conflits régionaux, la déliquescence des Etats et le crime organisé.

Pour conclure, le Président SANTER souligne que malgré les progrès déjà réalisés dans la politique extérieure de l'Union européenne, son approche reste encore trop réactive, parfois pas assez cohérente, toujours trop peu visible et manquant toujours des moyens militaires et civils pour réaliser ses ambitions.

---

<sup>2</sup> Remarque:

- Pour avoir le curriculum vitae de Monsieur le Ministre d'Etat honoraire Jacques SANTER, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, CV de M. J. SANTER FR.doc.
- Pour avoir l'intégralité du discours de Monsieur le Ministre d'Etat honoraire Jacques SANTER, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. J. SANTER FR.doc.

## **2.2. Conférence du Général Gaston REINIG, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise du 27/09/2008<sup>3</sup>**

En début de sa conférence, le Général REINIG souligne la contribution d'EURODEFENSE à promotion de l'idée d'une politique de défense et de sécurité dans la construction européenne. Une idée d'ailleurs partagée par le Luxembourg.

Ensuite il souligne l'importance pour l'Union européenne de ne pas seulement jouer un rôle important dans l'économie mondiale, mais également de devenir un acteur de poids pour contribuer à la stabilité et à la sécurité du monde, car c'est dans l'intérêt de l'Union européenne de participer au façonnement de l'environnement international et de son avenir. Un façonnement de l'avenir de l'Union européenne estimé légitime par le Luxembourg et auquel ce dernier entend participer dans la mesure de ses moyens, ceci également pour être actif là où l'Europe s'approfondit.

Le Général REINIG se concentre ensuite sur les trois aspects suivants: la position actuelle du Luxembourg en matière de défense et de son armée, les défis auxquels le Luxembourg doit faire face et comment le Luxembourg fait face à ces défis.

Le Général REINIG retrace d'abord l'historique de l'armée luxembourgeoise depuis sa création en tant qu'armée de conscription en 1944; devenue armée de volontaires en 1967 avec des missions définies par l'OTAN et la défense du territoire; puis, avec la dissolution du Pacte de Varsovie, l'apparition de nouveaux besoins de sécurité, notamment la gestion de crise et le "peace-keeping" qui demandent l'engagement de moyens militaires hors de la zone OTAN. Des engagements hors zone OTAN qui ne permettent plus le double volontariat intégral tel que pratiqué par l'armée luxembourgeoise jusqu'à la réforme de l'armée de décembre 2007, c.-à-d. dans le double volontariat intégral chaque soldat doit d'abord être volontaire pour entrer dans l'armée et à nouveau volontaire pour partir en mission à l'étranger.

Une réforme de l'armée qui sert à mettre fin à l'incertitude de planification due au double volontariat intégral et à permettre au Luxembourg de fournir une meilleure contribution aux missions de l'OTAN et de l'Union européenne et qui consiste dans les mesures suivantes:

- Désignation des soldats pour des missions si le nombre de volontaires pour lesdites missions ne suffit pas.
- La durée d'engagement pour chaque soldat volontaire est augmentée de 18 à 48 mois, pour disposer de soldats mieux entraînés que par le passé, capables de participer à des missions plus larges que par le passé comme l'exigent maintenant la NRF de l'OTAN et les groupements tactiques de l'Union européenne.
- La création des Unités de disponibilité opérationnelle (ci-après: UDO).
- La création des capacités niches (purification d'eau et déminage EOD-IED) définies en collaboration avec le "Allied Command Transformation" (ci-après: ACT) de l'OTAN.
- La modernisation de l'équipement individuel du combattant, des systèmes de communications, de l'armement, de l'équipement de déminage. Et introduction de "Unmanned Aerial Vehicles" (ci-après: UAV) et de DINGO 2, etc.

Enfin le Général REINIG souligne dans sa conclusion notamment que le Luxembourg et son armée, apporteront une contribution significative à l'effort commun de l'OTAN et de l'Union européenne pour prouver leur solidarité avec leurs partenaires dans ces deux organisations internationales considérées comme complémentaires, pas concurrentes, par le Luxembourg.

## **2.3. Conférence de Monsieur Colin CAMERON, Secrétaire général de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale du 27/09/2008<sup>4</sup>**

---

<sup>3</sup> Remarque:

- Pour avoir le curriculum vitae du Général Gaston REINIG, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, CV de M. G. REINIG FR.pdf.
- Pour avoir l'intégralité de la conférence du Général Gaston REINIG, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. G. REINIG FR.doc.

<sup>4</sup> Remarque:

- Pour avoir le curriculum vitae de Monsieur Colin CAMERON, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, CV de M. C. CAMERON FR.doc.
- Pour avoir l'intégralité de la conférence de Monsieur Colin CAMERON, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14IME, Mr C. CAMERON's conference EN.doc.

Monsieur CAMERON commence par exprimer son admiration pour EURODEFENSE, laquelle formule notamment des propositions concrètes pour les décideurs nationaux et les instances de l'Union européenne. Ensuite il fait l'état des lieux de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (ci-après: PESD) par un aperçu historique à partir du sommet franco-britannique de Saint-Malo du 04/12/1998, en passant par le Conseil européen de Cologne des 03-04/06/1999 lequel permettait à l'Union européenne de se doter des structures pour remplir les missions de gestion de crises ou missions de Petersberg, des missions reprises depuis le Traité d'Amsterdam dans le traité de Nice, pour arriver aux accomplissements non négligeables de la PESD, à savoir:

- une doctrine européenne en la matière basée sur une gestion militaire et civile des crises, affinée au cours des Conseils européens successifs;
  - la conduite de 21 opérations par l'Union européenne en Afrique, au Proche-Orient et en Asie depuis 2003.
- Mais Monsieur CAMERON souligne que malgré ces accomplissements de la PESD, on ne peut ignorer ses faiblesses structurelles, c.-à-d. les moyens disponibles ne sont pas à la mesure des ambitions prônées par les Etats de l'Union européenne et des demandes internationales, à savoir:
- manque de moyens financiers pour la PESD;
  - lacunes capacitaires nationales;
  - lourdeur du mécanisme de prise des décisions à l'unanimité;
  - les innovations, que l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne introduirait, sont insuffisantes pour un développement optimal et à long terme de la PESD;
  - fixation de Headline Goals de capacités militaires (c.-à-d. Headline Goal 2003 et Headline Goal 2010), mais qui ne sont pas utilisés quand les occasions se présentent;
  - une Stratégie européenne de sécurité de 2003 qui devrait être amendée et adaptée aux changements géopolitiques du moment, en comblant les déficits de cette stratégie, à savoir: l'omission du rôle des armes nucléaires et de l'espace, l'ignorance du continuum entre sécurité intérieure et extérieure dans la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité, la prise en considération insuffisante des régions géopolitiques d'importance stratégique voisines de l'Union européenne (c.-à-d. Méditerranée et Mer noire) et la prise en considération insuffisante des puissances ou des régions émergentes ou ré émergentes d'importance stratégique pour l'Union européenne (c.-à-d. Russie, Chine et Asie).

Ensuite Monsieur CAMERON passe aux principales innovations attendues du traité de Lisbonne si ce dernier entrait en vigueur après des "non" massifs contre le Traité constitutionnel en France le 29/05/2005 et aux Pays-Bas le 01/06/2005, ainsi que contre le traité de Lisbonne en Irlande le 12/06/2008, seul pays qui osait encore soumettre la ratification dudit traité à un référendum.

Si le Traité de Lisbonne était pleinement ratifié, les possibilités suivantes s'ouvriraient pour la PESD, à savoir:

- un Président élu avec mandat pour deux ans et demi, renouvelable une fois, pour le Conseil européen;
- création du poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, regroupant les fonctions actuelles de Haut représentant pour la PESC/Secrétaire général de l'UEO et de Commissaire européen aux relations extérieures de l'Union européenne;
- création d'un Service européen pour l'action extérieure.

En même temps le Traité de Lisbonne limite les opportunités d'aller de l'avant dans la PESD pour les raisons suivantes, à savoir:

- la Politique de Sécurité et de Défense Commune (ci-après: PSDC), anciennement PESD, reste intergouvernemental avec décisions selon la règle de l'unanimité;
- la clause d'assistance mutuelle en cas d'agression armée n'est ni impérative, ni automatique, et n'affecte pas le caractère spécifique des politiques de sécurité et de défense de certains Etats de l'Union européenne et l'OTAN reste pour les Etats membres de l'OTAN et de l'Union européenne le fondement et l'outil de leur défense collective;
- l'Agence européenne de défense nommée et fixée dans le Traité de Lisbonne, souffre d'un budget trop restreint et d'un manque d'imagination dans l'exploitation de son potentiel;
- la Coopération Structurée Permanente (ci-après: CSP), prévue dans les articles 42.6, 44 et 46 du Traité de Lisbonne, est limitée dans le domaine de la PSDC par les textes annexes qui précisent que toute coopération renforcée devrait se limiter dans la pratique à englober les efforts déployés par tous les membres de l'Union européenne dans le Headline Goal 2010;
- bien que le Traité de Lisbonne élargisse l'éventail des missions de Petersberg, y incluant actions conjointes en matière de désarmement, missions humanitaires et d'évacuation, missions de conseil et d'assistance en matière militaire, missions de prévention des conflits et de maintien de la paix, missions de forces de combat pour la gestion des crises (incluant les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation à la fin de conflits armés), bien que ces missions peuvent contribuer à la lutte anti-terroriste et bien que la clause de solidarité liant les membres de l'Union européenne en cas d'attaque terroriste ou de catastrophe

naturelle soit reprise dans le traité de Lisbonne; la décision d'établir une véritable défense commune européenne est renvoyée par l'article 42.2 du traité de Lisbonne jusqu'au moment hypothétique où le Conseil européen aura décidé à l'unanimité de créer ladite défense commune.

Ce dernier point amène Monsieur CAMERON à approfondir le pourquoi de l'improbabilité d'une défense européenne, à savoir:

- la défense commune n'est pas une nécessité historique pour les Etats de l'Union européenne;
- les institutions de l'Union européenne ne peuvent pas suppléer une absence de volonté politique de créer une défense commune, lorsque les perceptions géopolitiques des Etats de l'Union européenne divergent.

Pour conclure, Monsieur CAMERON explique notamment que comme le but ultime des politiques de défense est de protéger les nations et leurs territoires, comme la décision politique sur l'organisation d'une défense se fait d'abord au niveau national (dont le vote des budgets de défense par les parlementaires nationaux) et comme cette décision au niveau national n'est pas mise en doute par le Traité de Lisbonne, un rôle particulier incombe à l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale en tant qu'assemblée permettant aux parlementaires nationaux des Etats de l'Union européenne à exercer le suivi interparlementaire de la PESD, laquelle fait toujours partie du pilier intergouvernemental de la prise de décision dans l'Union européenne.

Il conclut également que tant que les décisions sur l'organisation de la défense se font au niveau national, seule une coordination intergouvernementale dans ce domaine n'est possible et par conséquent la responsabilité de la prise de décision restera auprès des Etats et de l'OTAN pour les Etats membres de cette alliance.

Mais il faut prendre conscience du fait que sans un dispositif de sécurité capable d'assurer la protection de ses citoyens, l'Europe ne pourra jamais devenir un acteur global dans les relations internationales de demain. Et la survie des Etats membres de l'Union européenne dépend de cette capacité de pouvoir protéger leurs citoyens.

#### **2.4. Conférence de Madame Muriel DOMENACH, Directrice adjointe du Centre d'analyse et de prévision du Ministère des Affaires Etrangères français du 27/09/2008<sup>5</sup>**

Dans sa conférence, Madame DOMENACH, explique la position de la France pendant sa présidence du Conseil européen en matière de Politique Etrangère et de Sécurité Commune (ci-après: PESC). Une PESC qui selon elle a l'avantage sur d'autres politiques de l'Union européenne de ne pas être freinée par des différends institutionnelles européennes et par de grands mouvements d'opinion publique qui iraient à l'encontre de cette politique. D'autant plus que la position de la France par rapport à l'OTAN a changé.

L'Europe aurait besoin d'une politique de sécurité et de défense propre, afin de ne plus être autant dépendant des USA pour résoudre des crises internationales.

Cette politique propre de l'Europe sera promulguée par la France lors du Conseil européen de décembre 2008 où il s'agira entre autres de réformer la stratégie "Une Europe sûre dans un monde meilleur" de 2003 en y mettant notamment l'accent sur les questions suivantes, à savoir:

- la menace par des missiles stratégiques,
- les armes de l'espace,
- la cybercriminalité et le terrorisme,
- le phénomène de la piraterie réapparu qui menace la prospérité économique du commerce international.

Pendant sa Présidence, la France entend également développer et faire accepter le système d'un ERASME militaire permettant un échange entre pays dans la formation des officiers, promouvant ainsi l'entente, mais surtout l'interopérabilité des armées en opération.

La France entend également augmenter les capacités civiles et militaires mis à disposition par les Etats de l'Union européenne pour la gestion des crises, ceci dans le cadre de futurs Headline Goals.

Des objectifs que la France ne peut réaliser sans motivation politique dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

---

<sup>5</sup> Remarque:

- Pour avoir le curriculum vitae de Madame Muriel DOMENACH, veuillez consulter l'annexe 2008.09.27. 14RIE, CV de Mme M. DOMENACH FR.doc.
- Pour avoir l'intégralité de la conférence de Madame Muriel DOMENACH, veuillez vous adresser à Madame DOMENACH au E-mail: [muriel.domenach@diplomatie.gouv.fr](mailto:muriel.domenach@diplomatie.gouv.fr).

### **3. Couverture médiatique des 14RIE**

Malgré la crise bancaire et les efforts du gouvernement luxembourgeois pour sauver des institutions bancaires le week-end du 27-28/09/2008, événements qui faisaient la une des journaux luxembourgeois, nous avons pu obtenir la couverture des 14RIE par le journal avec la plus grande édition au Luxembourg, le *Luxemburger Wort*, ceci avec deux articles dont l'un faisait même une page entière.

Nous avons en plus le privilège que Monsieur Joseph LORENT, Journaliste-éditorialiste au *Luxemburger Wort*, Chargé de reportages et de missions spéciaux, Conseiller de direction, Secrétaire général du Conseil de presse du Grand-Duché de Luxembourg, a personnellement couvert l'ensemble des 14RIE, ce qui a donné une grande audience dans l'opinion publique du Luxembourg.

Lesdits articles étaient les suivants, à savoir:

- Lorent, Joseph. «Innere und äußere Sicherheit der Union in globalisierter Welt: Für eine gemeinsame Verteidigung der EU.» *Luxemburger Wort* 160, 227 (samedi/dimanche 27/28 septembre 2008): 5.
- Lorent, Joseph. «14. Jahrestreffen von EuroDéfense am vergangenen Wochenende in Luxemburg: Sicherheit als Voraussetzung für eine friedliche Fortentwicklung.» *Luxemburger Wort* 160, 228 (lundi 29 septembre 2008): 4.

### **Annexes**

- 2008.09.27. Calendrier 14RIE 26-28.09.2008 FR.doc
- 2008.09.27. 14RIE, CV de M. J. SANTER FR.doc
- 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. J. SANTER FR.doc
- 2008.09.27. 14RIE, CV de M. G. REINIG FR.pdf
- 2008.09.27. 14RIE, Conférence de M. G. REINIG FR.doc
- 2008.09.27. 14RIE, CV de M. C. CAMERON FR.doc
- 2008.09.27. 14IME, Mr C. CAMERON's conference EN.doc
- 2008.09.27. 14RIE, CV de Mme M. DOMENACH FR.doc